

Le premier quotidien économique du Maroc

N° 6723 - PRIX 7 DH - DIRECTEUR DE PUBLICATION: KHALID BELYAZID

## EDITORIAL

## Couacs

**A**VEC la nouvelle circulaire du chef du gouvernement, le Royaume offre enfin une meilleure visibilité sur «l'Offre Maroc» dans le domaine de l'hydrogène vert. Désormais, les investisseurs potentiels disposent d'une sorte de guide décrivant l'ensemble des étapes pour la réalisation des projets dans ce secteur.

Aujourd'hui, le plus important est d'accélérer la cadence pour favoriser un déploiement rapide de cette offre. Le temps presse et les concurrents jouent déjà des coudes. Selon les récentes études sur le potentiel de production de l'hydrogène vert, l'Afrique recèle d'énormes gisements. Plusieurs pays du continent veulent se lancer dans cette course. L'Égypte, la Mauritanie et d'autres sont déjà au pas de charge.

A terme, le marché mondial de l'hydrogène vert devrait atteindre 1.400 milliards de dollars par an. Dans ce contexte, le Maroc a une carte à jouer. Surtout qu'il dispose de certains atouts permettant de faire pencher la balance en sa faveur. A commencer par la longueur d'avance en matière d'énergies solaire et éolienne, décisives pour la production d'hydrogène vert (en opposition à l'hydrogène gris, appuyé sur le gaz). Idem pour le réseau d'infrastructures et de logistique assez dense, favorisant l'acheminement de la future production, notamment vers l'Europe, qui fait de l'hydrogène vert une priorité d'ici 2030.

Ce virage stratégique constitue aussi un accélérateur de développement. En plus des exportations, cette «Offre» d'hydrogène vert permettrait également de renforcer davantage l'attractivité de la destination Maroc, en tant que plateforme de production décarbonée et à bas coût. Mais pour y arriver, il faudra accélérer le rythme pour ne pas être doublé. D'où l'importance d'éviter les couacs, et surtout de veiller à ce que la com' ne prenne pas le dessus sur la mise en œuvre réelle de cette stratégie. □

Mohamed Ali MRABI

# Exclusif Hydrogène vert Le pack Jazouli

■ Foncier, infrastructures, incitations, financement...

■ Offre Maroc: Bientôt un programme de roadshows à l'international

■ Le ministre de l'Investissement décline, dans un entretien, les enjeux

Pages 2 &amp; 3



Mohcine Jazouli, ministre de l'Investissement  
(Ph. MJ)

## Ce qui change pour les comptables agréés

**A**VEC le nouveau code des devoirs professionnels, adopté récemment en Conseil de gouvernement, les comptables agréés seront tenus de se conformer à une série de principes, notamment en matière d'impartialité, de transpa-

rence, de déontologie... En vertu de ce texte, le comptable agréé doit, par son comportement, donner la meilleure image de sa profession. Ce code a également prévu un mécanisme de règlement des litiges entre professionnels. □

Page 9

■ Filière sucrière: Résilience malgré les temps durs

Pages 6 &amp; 7

■ BTP: Quatre normes en cours de révision

Page 4